



Conseil de l'Education et de la Formation

Evaluation de la maîtrise des compétences des élèves
À propos du Programme International de l'OCDE pour le Suivi
des Acquis des élèves de 15 ans (PISA 2000)

AVIS n°77

Conseil du 1^{er} mars 2002

Résumé

L'Avis étant assez bref, ce résumé reproduit ses conclusions.

L'enseignement en Communauté française présente des faiblesses significatives. Il serait vain de le nier et, sans vouloir dramatiser, très regrettable de ne pas vouloir pallier rapidement des carences qui conduisent à des inégalités inacceptables. Il serait aussi stérile de trouver des explications faciles confortant des idées préconçues.

Le CEF a proposé un certain nombre de pistes de réflexion et d'action. Au cours des années écoulées, des mesures ont été prises et la législation s'est parfois améliorée. Désormais, les évaluations externes sont bien acceptées et le pilotage de l'enseignement n'est plus un sujet tabou. De plus, les socles de compétences et les compétences terminales sont en phase d'intégration et les modes d'évaluation en cours d'élaboration.

Par contre, la réforme de la formation initiale et continuée des maîtres devra être poursuivie en lui octroyant des moyens nouveaux.

Le chemin à parcourir reste important. Il passe, entre autres, par la mise en œuvre de conditions visant à motiver à nouveau les enseignants. Améliorer l'enseignement pour tous les élèves, surtout pour les plus en difficulté et pour les plus défavorisés : une priorité désormais absolue qui exige au plus vite des améliorations visibles et des moyens budgétaires adéquats.

En mars 1999, lors d'une journée de réflexion organisée par le Conseil de l'Éducation et de la Formation en vue de l'amélioration de l'apprentissage des sciences, des mathématiques et de la lecture¹, on constatait la relative indifférence de l'opinion publique par rapport aux résultats d'évaluations précédentes :

« Nous observons avec désarroi qu'aucune prise de conscience collective ne s'est manifestée ...

...

À première vue, jusqu'à présent, tout se passe selon la méthode des sables mouvants qui engloutissent à jamais l'audacieux imprudent venant perturber leur lisse surface. Un cri de détresse perdu dans l'infini, un léger remous et tout redevient comme avant, en apparence immuable

Il n'est pas envisageable que pareille stratégie puisse volontairement être suivie.

...

Avec optimisme et prenant le risque de la naïveté, nous voulons croire qu'un travail fécond se prépare, à l'abri des regards, lentement en une subtile et secrète alchimie ... Car qui oserait penser qu'un ensemble d'indicateurs alarmants ne produise aucune mesure salutaire concrète. »

Aujourd'hui, le Conseil de l'Éducation et de la Formation peut remarquer que la publication du rapport de l'OCDE « PISA 2000² (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves de 15 ans) n'est pas passée inaperçue. Malheureusement, les commentaires faits à la hâte manquent souvent de nuances et, parfois, sont éloignés d'observations correctement décrites et de conclusions pourtant bien argumentées.

¹ Les évaluations internationales ont fait l'objet de plusieurs avis du CEF.

Avis n°4 : Avis relatif à la « Radioscopie de l'Enseignement » et au « Rapport de l'OCDE ». (13/05/1992).

Avis n°5 : Propositions progressives et réalistes pour une autre école. Pistes soumises à la réflexion. (juillet 1992).

Avis n°47 : Apprécier l'état de l'enseignement par une analyse intégrant les résultats d'enquêtes scientifiques et la réflexion des acteurs. (3/10/1997).

Avis n°54 : L'évaluation des résultats des élèves en sciences. (6/03/1998).

Avis n°56 : Avis relatif à l'évaluation des résultats des élèves en mathématiques. (4/09/1998).

Avis n°57 : On n'a jamais fini d'apprendre à lire : comment favoriser le développement des compétences en lecture, clé(s) de la réussite scolaire et de l'insertion sociale ? (4/09/1998).

Avis n°73 : On n'a jamais fini d'apprendre à lire/écrire : des pistes pour agir. (22/09/2000).

² La compréhension de l'écrit a été particulièrement étudiée dans la première campagne de tests PISA. La culture mathématique sera évaluée plus en profondeur en 2003 et la culture scientifique en 2006.

Les réformes développées actuellement en Communauté française

Au moment d'analyser les résultats de PISA, il importe de prendre en compte les réformes actuellement en cours.

Depuis le milieu des années nonante, le système éducatif de la Communauté française est entré dans un processus fondamental de réforme. Ces mutations, peut-être initiées partiellement par des Avis du CEF, sont encore en cours et ne pourront pleinement produire leurs effets qu'à moyen terme. En fait, PISA produit une évaluation concernant l'efficacité du système éducatif précédant les réformes et ne permet pas de juger de la qualité des outils pédagogiques développés actuellement en CFB.

En 1992, après la publication du rapport interuniversitaire « Radioscopie de l'Enseignement »³ et du rapport de l'OCDE « Examen de la politique d'enseignement en Belgique », le CEF a recommandé dans ses 4^{ème} et 5^{ème} Avis de mettre en place un dispositif de rénovation du système éducatif s'articulant autour de quatre axes :

- modifier la structuration générale de la scolarité obligatoire ;
- mettre en œuvre systématiquement des pédagogies de la réussite ;
- réformer la formation initiale et assurer la formation continuée des partenaires de l'enseignement ;
- sortir l'évaluation de son seul cadre.

Les autorités politiques n'ont répondu qu'en partie à ces grands axes. C'est ainsi qu'a été voté le « Décret-Missions » et que les socles de compétence et les compétences terminales ont été mis en place. Ces réformes sont à l'origine de la révision de tous les programmes et de la construction de nouveaux outils d'évaluation.

Par contre, les réformes de la formation initiale et de la formation continuée des enseignants sont, notamment par manque de moyens financiers, encore insuffisantes et insatisfaisantes.

Au-delà d'une analyse globale du système éducatif, le CEF s'est également intéressé à l'acquisition et à la maîtrise de compétences essentielles. Comme les concepteurs de l'enquête PISA, il considère que la compréhension à la lecture est un des principaux outils pour assurer le développement et l'autonomie des individus. C'est pour cette raison qu'il a entrepris, dès 1998, une réflexion visant à repenser la conception de l'apprentissage de la lecture.

Pour le CEF, il ne s'agit plus de réserver cette problématique fondatrice d'égalité sociale aux seuls enseignants des premières années de l'enseignement primaire, puis aux enseignants chargés des cours de français, les premiers prenant en charge l'acquisition de la compétence que les seconds enrichiraient par des entraînements et des exercices variés. A l'opposé de cette conception de l'apprentissage de la lecture, le CEF envisage l'accès à l'écrit comme un processus qui débute à l'école maternelle et se poursuit jusqu'à l'enseignement supérieur en impliquant l'ensemble des éducateurs de toutes les disciplines.

Pour mettre en œuvre ce processus et améliorer le niveau de compétence des élèves, le CEF a préconisé le développement d'une série d'actions en matière d'enseignement de la lecture.

1. Faire du développement des compétences en lecture une priorité de chaque instant et de chaque enseignant, et ce à tous les niveaux d'enseignement.
 - L'apprentissage de la lecture n'est pas seulement l'affaire du premier cycle de l'enseignement fondamental, il concerne tous les niveaux d'enseignement et toutes les disciplines. Chaque enseignant, quelle que soit

³ IRES mars 1992.

sa spécialité, doit contribuer à améliorer les compétences en lecture des élèves.

- Une action cohérente et complémentaire doit se développer à travers et entre les différents niveaux d'enseignement.
 - Il est urgent d'harmoniser des stratégies à mettre en place et à développer en vue d'un apprentissage en spirale⁴ à travers tout l'enseignement obligatoire.
2. Favoriser une politique volontariste d'infrastructures et de structures administratives optimales pour le développement des compétences en lecture.
 3. Intensifier la réflexion pluridisciplinaire sur la lecture en formant l'ensemble des enseignants à certains aspects de la pédagogie de la lecture comme la lecture des consignes, des schémas et graphiques, ainsi que les particularités liées à leur discipline.
 4. Faciliter l'accès aux ressources d'outils didactiques et leur circulation.
 5. Faire de l'évaluation un réel outil de formation.

Si la lecture est un axe clef des socles de compétence que l'on retrouve dans tous les programmes d'apprentissage, la Communauté française n'est encore qu'au début d'une mise en œuvre de mesures allant dans le sens des recommandations du CEF. En effet, leur application exige des modifications profondes des méthodes d'enseignement et est conditionnée par la mise en œuvre de moyens adéquats.

⁴ Les nouveaux projets de documents réalisés pour les socles de compétence présentent ces dernières, tant en français qu'en mathématiques, selon une progression à suivre à travers l'enseignement fondamental et le premier degré de l'enseignement secondaire avec des certifications éventuelles à 8, 12 et 14 ans.

Une situation préoccupante

Le CEF considère que le rapport PISA 2000 doit être analysé à deux niveaux :

- ◆ les comparaisons internationales ;
- ◆ les observations spécifiques à la Communauté française.

1. Les comparaisons internationales

L'analyse et l'interprétation des données exigent que l'on aille plus loin que la simple lecture d'un classement de pays. En effet, il s'agit de comparer les résultats de systèmes éducatifs qui se singularisent par les finalités poursuivies, l'organisation des programmes d'étude, l'architecture des structures d'apprentissage et les moyens financiers qui leur sont octroyés.

C'est ainsi qu'une des principales caractéristiques de PISA 2000 est d'accroître le classement insatisfaisant déjà mis en évidence lors des enquêtes précédentes. Si les premières comparaisons de l'OCDE portaient sur des élèves d'une même année d'étude, PISA 2000, au contraire, est réalisé sur des élèves de quinze ans, quelle que soit l'année d'étude dans laquelle ils se trouvent.

Notre pays étant l'un de ceux qui pratiquent de façon intensive le redoublement, il n'est pas anormal que les mauvais classements déjà observés naguère en Communauté française soient aggravés et que les scores réalisés par ses élèves soient inférieurs à la moyenne.

Le CEF observe que l'énoncé des questions de mathématique et de sciences fait largement appel à la compréhension de l'écrit, car l'accès aux situations-problèmes proposées est souvent conditionné par la lecture de textes longs. Il semblerait donc que parmi l'ensemble des compétences qui pourraient faire l'objet d'une évaluation, l'enquête PISA 2000 aurait peut-être plus privilégié la capacité des jeunes de 15 ans à accéder à une certaine culture mathématique et scientifique via des textes écrits. Dès lors, le CEF émet quelques réserves sur les conclusions qui peuvent être tirées maintenant à ce niveau au départ de cette étude internationale et ne s'est intéressé dans cet Avis qu'au domaine de la lecture.

2. Les observations spécifiques à la Communauté française

Les résultats les plus interpellants concernent non pas le classement, mais la dispersion particulièrement élevée des résultats. A côté des élèves présentant des scores élevés, il y a beaucoup trop de jeunes en difficulté par rapport aux compétences évaluées.

On observe simultanément une particulièrement large dispersion des résultats si l'on compare les écoles entre elles, tandis qu'au sein de celles-ci prises individuellement, la répartition des scores réalisés par les élèves est faible. La Communauté française se particularise donc par une forte hétérogénéité entre les écoles dans lesquelles il règne une certaine homogénéité de résultats.

On peut penser que ce fait est la conséquence de plusieurs facteurs : le système d'évaluation, la pratique trop fréquente du redoublement, l'offre d'enseignement des écoles, la demande sociale⁵ et la hiérarchisation des filières qui cumulativement amènent à organiser des classes et des écoles dont le niveau est assez homogène.

Après avoir comparé les acquis des élèves de la Communauté française avec ceux de pays qui, au contraire, pratiquent la promotion automatique et favorisent les classes dont le niveau des élèves est hétérogène, le CEF se demande s'il n'y a pas lieu de suivre leur exemple. Ne faudrait-il pas tourner le dos au mythe de l'efficacité d'enseignements dispensés à des classes sensées être homogènes pour pouvoir développer des processus d'apprentissage différenciés ?

⁵ Pression d'un groupe social (quel que soit l'âge concerné) envers une institution afin qu'elle reproduise les valeurs particulières de ce groupe.

Dans le même esprit, le CEF revendique une fois de plus avec force le développement de mesures spécifiques et adéquates pour soutenir les élèves en difficulté, souvent issus de milieux socio-économiques défavorisés.

A ce propos, il rappelle en particulier l'Avis n°20 « La discrimination positive, moyen de favoriser la réussite scolaire des enfants issus de milieux défavorisés. » (16 septembre 1994) et l'Avis n°55 « La promotion de la réussite des enfants issus de milieux défavorisés. » (8 mai 1998).

Conclusions

L'enseignement en Communauté française présente des faiblesses significatives. Il serait vain de le nier et, sans vouloir dramatiser, très regrettable de ne pas vouloir pallier rapidement des carences qui conduisent à des inégalités inacceptables. Il serait aussi stérile de trouver des explications faciles confortant des idées préconçues.

Le CEF a proposé un certain nombre de pistes de réflexion et d'action. Au cours des années écoulées, des mesures ont été prises et la législation s'est parfois améliorée. Désormais, les évaluations externes sont bien acceptées et le pilotage de l'enseignement n'est plus un sujet tabou. De plus, les socles de compétences et les compétences terminales sont en phase d'intégration et les modes d'évaluation en cours d'élaboration.

Par contre, la réforme de la formation initiale et continuée des maîtres devra être poursuivie en lui octroyant des moyens nouveaux.

Le chemin à parcourir reste important. Il passe, entre autres, par la mise en œuvre de conditions visant à motiver à nouveau les enseignants. Améliorer l'enseignement pour tous les élèves⁶, surtout pour les plus en difficulté et pour les plus défavorisés : une priorité désormais absolue qui exige au plus vite des améliorations visibles et des moyens budgétaires adéquats.

⁶ Voir le quatrième objectif de l'article 6 du « Décret-Missions ».